



Fédération des Personnels des Services Publics et des Services de Santé
FORCE OUVRIERE

153 – 155 rue de Rome 75 017 PARIS –

Tél. : 01-44-01-06-00

Mail. : fo.sante-sociaux@fosps.com et fo.territoiaux@fosps.com

Objet: FO devient la 2^o organisation syndicale la plus représentative dans la Fonction Publique en France

Cher(e) Camarade,

Fin juin, la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) a publié les résultats consolidés des élections aux commissions administratives paritaires de la fonction publique de l'État pour le cycle 2008-2010.

C'est officiel : FORCE OUVRIÈRE est devenue la deuxième force syndicale dans la fonction publique ! Nous ne boudons pas notre plaisir à prendre acte des résultats globaux sur l'ensemble du territoire...

FO 2^{ème} dans la fonction publique de l'État

FO accède désormais au deuxième rang des forces syndicales dans la fonction publique d'Etat, 1^{ère} organisation confédérée, avec 15,4 % des voix. Cette progression est due aux scores obtenus par les listes FO dans les Préfectures, la Police.

Ainsi, FO fait un bon de 2 places avec un gain net de 25 000 voix et passe devant la CGT ! La CFDT est rétrogradée de la 3^o à la 5^o place, derrière l'UNSA qui elle même rétrograde de la 2^o à la 4^o place, la FSU restant 1^{ère}.

A noter dans cette même période les bons résultats obtenus aux élections des comités techniques dans les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), les directions départementales interministérielles (DDI).

FO 2^{ème} dans l'ensemble de la fonction publique

En complétant ce résultat avec ceux obtenus dans les fonctions publiques hospitalière (en 2007) et territoriale (en 2008), respectivement 22,10% et 18,60%, cela place FO en deuxième position (sur 8 syndicats représentatifs) pour l'ensemble de la fonction publique avec 17,60% des suffrages. Le classement pour l'ensemble de la fonction publique devient le suivant : 1 CGT, 2 FO, 3 CFDT, 4 FSU, 5 UNSA, 6 SUD, 7 CFTC, 8 CFE/CGC.

Résultats officialisés bien tardivement...

Il aura fallu l'insistance de nos camarades de la FGF FO pour que la DGAFP officialise ces chiffres qu'elle détenait depuis longtemps. Cette parution retardée indique-t-elle une

inquiétude de l'administration face à la nouvelle position de FO dans le paysage syndical ?

Certains ne devaient pas imaginer un tel « scénario » avec les nouvelles règles de représentativité issue des accords de Bercy et de la position commune ...

Cependant c'est incontestable : FO renforce sa place incontournable face aux pouvoirs publics. Le gouvernement, les administrations, les établissements, les collectivités doivent en tenir compte.

Les prises de positions et les revendications de FO contre la réforme de l'Etat, la RGPP, contre la loi hôpital – patients – santé - territoires et « la casse du service public » sont partagées par un nombre toujours plus important de fonctionnaires et agents publics. De plus, l'opiniâtreté des militants FO pour la défense des retraites et du code des pensions civiles et militaires est reconnue de tous.

Les agents de la Fonction Publique prouvent ainsi leur attachement aux valeurs de la République Sociale garanties par un Service Public non assujetti à la marchandisation. Force Ouvrière porte et défend ces valeurs comme en témoigne notre document et notre slogan : "Le Service Public c'est la République".

En cette période de crise du système capitaliste, sur fond de déficit des comptes publics nous devons faire face à la volonté de réduction drastique des dépenses et des budgets publics promue par le FMI et les orientations européennes telles que nous les voyons imposer en Grèce, en Espagne, en Italie, au Portugal... et relayée en France par le gouvernement et certains "acteurs sociaux"! C'est la fameuse « règle d'or », la RGPP, la loi H.P.S.T. ! Tout concourt à la casse du service public, à la remise en cause des statuts combattu par FO.

Un article du journal « Les Échos » du 18 juillet commentant la progression de notre organisation dans la fonction publique ne s'y trompe pas : *"FO... s'appuie sur une bonne dynamique... Dès septembre 2007, la centrale de l'avenue du Maine a fait de la lutte contre la réforme de l'Etat et sur la casse du Service Public son cheval de bataille. Elle touche aujourd'hui les fruits électoraux de son opiniâtreté..."*

Nous considérons l'essor de notre organisation comme un encouragement adressé par les personnels de la Fonction Publique. Nous ne les décevrons pas car nous allons poursuivre sans relâche notre action de défense des intérêts matériels et moraux des personnels par la défense du Statut de la Fonction Publique et du Service Public Républicain.

C'est sur ce terrain que nous abordons les élections du 20 octobre 2011 dans la fonction publique de l'État et la fonction publique hospitalière.

Vous trouverez ci-joint un communiqué de la fédération et les résultats communiqués par la DGAFP.

Nous vous en souhaitons bonne réception.

Le Secrétariat Fédéral

Paris le 25 Août 2011

Fonction publique : fortes progressions de FO

C'est officiel depuis fin juin 2011, FORCE OUVRIÈRE est devenue la deuxième force syndicale dans la fonction publique.

Le ministère de la Fonction publique a publié – bien tardivement ! – fin juin 2011 les résultats des élections aux C.A.P. (commissions administratives paritaires) actualisés sur le cycle 2008-2010. FO accède désormais au deuxième rang des forces syndicales dans la fonction publique d'Etat, avec 15,4 % des voix. En complétant ce résultat avec ceux obtenus dans les fonctions publiques hospitalière et territoriale (respectivement 22,10% et 18,60%) cela place FO en deuxième position (sur 8 syndicats représentatifs) pour l'ensemble de la fonction publique avec 17,60% des suffrages.

On observe dans la fonction publique de l'État une progression des scores obtenus par les listes FO en C.A.P. ou en comité technique comme par exemple dans les Préfectures, la Police, les DREAL (directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement), les DDI (directions départementales interministérielles)...

Les prises de positions et les revendications de FO contre la réforme de l'Etat, contre la loi hôpital – patients – santé - territoires et « la casse du service public » sont partagées par un nombre toujours plus important de fonctionnaires et agents publics. De plus, l'opiniâtreté des militants FO pour la défense des retraites et du code des pensions civiles et militaires est reconnue de tous.

Rien d'étonnant à ce que FO renforce sa place incontournable face aux pouvoirs publics. Le gouvernement, les administrations, les établissements, les collectivités devront en tenir compte.

En tout état de cause Force Ouvrière entend assumer pleinement sa représentativité en continuant de défendre et promouvoir le service public, la fonction publique républicaine, le statut des fonctionnaires.

Force Ouvrière n'a pas manqué de le souligner au nouveau ministre de la Fonction Publique, M. SAUVADET auquel nous avons remis notre plate forme revendicative le 5 juillet dernier :

- Revalorisation de la valeur du point d'indice et des grilles indiciaires,
- Arrêt des suppressions de postes, créations des emplois statutaires nécessaires, titularisation des contractuels recrutés sur des emplois permanents,
- Arrêt de la Révision Générale des Politiques Publique (R.G.P.P.) et de la loi Hôpital Patients Santé et Territoires (H.P.S.T.),
- Attributions des budgets et des moyens nécessaires à l'accomplissement de la mission de service public.

Force Ouvrière demande l'ouverture immédiate de négociations et des mesures sur l'ensemble de ces sujets.

C'est sur ces bases que Force Ouvrière appellera à voter pour ses listes à l'occasion des élections des représentants des personnels aux Comités Technique d'Établissement (C.T.E.) et aux commissions administratives paritaires le jeudi 20 octobre 2011 dans la fonction publique hospitalière et à l'État.

Le Secrétariat Fédéral,

Paris, le 22 août 2011.